

Epinal, le 16/01/2023

Le Président  
de la Communauté d'Agglomération  
d'Épinal

Ancien Député des Vosges  
Membre honoraire de l'Assemblée Nationale  
Ancien Maire d'Épinal  
Maire honoraire

Monsieur Bruno HUGUENIN,

Commune de PADOUX  
2, Rue de la Mairie  
88700 PADOUX

DIRECTION HABITAT-AMENAGEMENT DURABLE

Réf. : BP/02-2023

Affaire suivie par Bertrand PERRIN

Tél. : 03.56.32.10.00

[bertrand.perrin@agglo-epinal.fr](mailto:bertrand.perrin@agglo-epinal.fr)

**OBJET** : Avis relatif au projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire,



Vous avez transmis par un courriel daté du 19 décembre 2023 le projet de Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

La Communauté d'Agglomération d'Épinal, en tant que Personne Publique Associée, est invitée à formuler un avis sur tout document d'urbanisme élaboré, révisé ou modifié sur son territoire à travers l'exercice de sa compétence Eau / Assainissement mais également en tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) et au vu de l'exercice de sa compétence « développement économique ».

Eu égard aux efforts consentis dans le cadre de votre modification de PLU, approchant désormais la sobriété foncière, la Communauté d'Agglomération d'Épinal n'a pas de remarque particulière de nature à faire évoluer votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Michel HEINRICH